

Questions orales

[Français]

LA SANTÉ

M. Yvon Côté (Richmond—Wolfe): Monsieur le Président, depuis quelques jours on entend des dénonciations sur la présence de l'amiante dans les édifices fédéraux, et parmi ces dénonciateurs on retrouve plusieurs représentants du NPD. On ne sait pas qu'une enquête menée par plusieurs scientifiques a démontré que la concentration dans l'air ou en suspension des fibres d'amiante n'est pas dangereuse et que les risques pour la santé sont infimes. On reconnaît très bien, bien sûr, les contradictions des députés néo-démocrates, en l'occurrence, qui, sous prétexte de préserver la santé des uns, détruisent l'économie de certaines régions du Canada qui ont participé à cette économie. Cela dit, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources.

Monsieur le Président, j'aimerais savoir si le gouvernement a l'intention de modifier sa politique au niveau de l'utilisation contrôlée de l'amiante dans les édifices gouvernementaux.

[Traduction]

L'hon. Jake Epp (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur le Président, en ce qui concerne la situation sur la Colline, en tant que ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, ce n'est pas de mon ressort. Le député sait que cela relève de la présidence et des ministères participants, à savoir les Travaux publics et la Santé nationale.

En ce qui concerne l'utilisation de l'amiante, nous reconnaissons que le produit est utile, mais qu'il doit être contrôlé et utilisé en vertu d'une réglementation précise. D'ailleurs, il existe une telle réglementation qui a été approuvée, au niveau international, par l'Organisation mondiale de la santé et l'Organisation internationale du travail.

* * *

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

M. Felix Holtmann (Portage—Interlake): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre du Commerce extérieur. Un économiste bien connu, spécialisé dans le domaine de l'agriculture, M. Clay Gilson, a parlé à un groupe d'agriculteurs de ma circonscription. Il leur a dit, à propos du commerce des produits agricoles, que l'hiver amènera une grande incertitude et d'énormes déceptions dans tout l'ouest du Canada, et particulièrement chez les jeunes exploitants. Je voudrais savoir ce que le ministre du Commerce extérieur peut dire à la Chambre en ce qui concerne le GATT et les domaines sur lesquels les agriculteurs de l'Ouest pourraient se rabattre pour écouler leurs produits si les négociations en Europe se soldaient par un échec?

L'hon. John C. Crosbie (ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, je suis heureux de voir qu'il y a enfin quelqu'un qui s'intéresse à ce qui se passe au GATT et pose une question rationnelle. Le secrétaire général du GATT, M. Dunkel, consulte actuellement les principaux participants à la ronde de négociations commerciales dite Uruguay Round. Comme je l'ai déjà dit à la Chambre, j'ai rencontré M^{me} Hills, hier, et également M. Katz.

Nous pensons qu'il y a de bonnes chances que l'on trouve un moyen de se sortir de l'impasse agricole, que la Communauté européenne trouvera une certaine flexibilité dans sa position, tout comme ceux qui, comme nous, appuient le groupe de Cairns et la position des États-Unis. Les travaux se poursuivent en ce sens. Le 15 janvier, à Genève, on fera un examen de la situation. Nous ferons tout notre possible pour atteindre un résultat, ce qui permettra sans doute de mettre fin à cette ronde de négociations en janvier ou février, et certainement avant le 1^{er} mars, qui semble être la dernière date envisageable.

* * *

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

M. Jerry Pickard (Essex—Kent): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre responsable de Postes Canada. La Société des postes se propose d'imposer à compter du 1^{er} mars une hausse massive du tarif postal sur les envois de périodiques. Les taux vont grimper en flèche, passant d'aussi peu que 5c. le journal à 51c., des hausses pouvant ainsi atteindre 880 p. 100. Étant donné que les abonnements de 1991 ont déjà été souscrits, certains petits éditeurs risquent de perdre jusqu'à 20 000 \$. Le ministre interviendra-t-il maintenant pour annuler ces hausses révoltantes?

• (1500)

L'hon. Harvie Andre (ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes): Monsieur le Président, les hebdomadaires bénéficieront encore de la livraison en franchise des 1 000 premiers exemplaires; quant à la politique concernant les autres publications, mon collègue des Communications a annoncé une politique en vertu de laquelle les subventions accordées par le ministère des Communications serviront plus directement à venir en aide aux éditeurs canadiens et seront taillées davantage sur mesure afin que les éditeurs canadiens en bénéficient davantage par rapport au programme actuel qui équivalait à une subvention accordée à tout le monde y compris les éditeurs étrangers.